

GRUPE DE TRAVAIL « POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ET FINANCEMENTS »

COMPTE-RENDU

REUNION MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018, 15H-17H

Présents :

- Geneviève Lattès – EAST
- François Aveline – Secours Catholique
- Michelle Tavernier – blueEnergy
- Laura Le Floch – SIF
- Hélène Ernoul – Morija
- Tiphaine Ferry – Solidarités International
- Laurent Grolleau – Eau Vive
- Jean-Louis Marolleau – AEFJN
- Sandra Métayer – Coalition Eau

Excusés :

- Sophie Oddo – GRET
- Lucien Moreau – ESFI
- Edith Guiochon – Coalition Eau

1. Contribution au questionnaire n°2 sur la stratégie internationale de la France pour l'EAH

1.1 Version consolidée de la réponse de la Coalition Eau

Le questionnaire n°2 porte sur les orientations de la stratégie.

Parmi les points de discussion importants sur la réponse consolidée de la Coalition Eau:

- Pour le renforcement institutionnel, plutôt que de l' « encourager », suggérer des pistes de mesures de concrètes pour que la France utilise ses relations diplomatiques et les financements, afin de réellement pousser les Etats à prendre des responsabilités dans ce sens et à respecter leurs engagements.
- Enlever toutes les références au conditionnement de l'aide.
- Enlever les doublons, les illustrations techniques et les illustrations chiffrées.
- Pour la cible 6.2, intégrer un objectif pour explicitement corriger les retards de progrès en matière de services d'assainissement.
- Pour les cibles 6.4 et 6.5 sur la gestion de l'eau, intégrer un message politique sur l'eau bien commun, qui doit être géré de façon équitable et durable.

- Réintroduire des messages sur la cible 6a, en synthétisant nos messages sur la coopération internationale de la France.
- Sur l'humanitaire, OK pour intégrer une recommandation sur le fait que la France doit être membre du Global WASH cluster et le soutenir (promouvoir la coordination humanitaire avec le financement et les actions diplomatiques).
- Synthétiser la partie sur la recherche et les connaissances car les recommandations se recoupent toutes.

→ Voir la version finale de la réponse de la Coalition Eau en PJ du compte-rendu

1.2 Point d'information sur les stratégies des autres bailleurs

Lors de la Semaine Mondiale de l'Eau à Stockholm (août 2018), une session a été organisée par 5 bailleurs bilatéraux pour présenter leurs nouvelles stratégies pour l'eau et l'assainissement dans le contexte de l'Agenda 2030.

Ces informations sont utiles pour alimenter notre processus de réflexion concernant la future stratégie française.

→ Voir la note envoyée avec l'ordre du jour de la réunion

2. Rencontres avec les parlementaires

2.1 Finalisation des 2 notes à destination des parlementaires

Les notes « APD pour l'EAH » et « coopération décentralisée » à destination des parlementaires ont été finalisées et seront communiquées aux parlementaires rencontrés par la Coalition Eau. Il s'agit d'une requête formulée par les parlementaires pour conserver un résumé des défis et enjeux évoqués ensemble.

La note sur la coopération décentralisée est aussi utile aux ONG membres de la Coalition Eau pour comprendre les enjeux et les impacts de la loi NOTRe sur le 1% solidaire pour l'eau.

→ Voir les 2 notes envoyées avec l'ordre du jour de la réunion

2.2 Retours sur l'atelier avec les députés LREM

Le 21 juin, la Coalition Eau a participé (avec une autre ONG : ONE-France) à un atelier « petit déjeuner thématique » des membres de la Commission Affaires Etrangères du Groupe LREM :

- 9 députés LREM présents dont ceux très impliqués sur l'APD : Hubert Julien Laferrière, Delphine O, Rodrigue Kokouenko...
- Temps d'échanges informel avec des discussions en petits groupes sur (1) la façon de collaborer députés/ONG (besoin d'identifier le ou la députée champion sur notre thématique, travailler en transpartisan...) et (2) sur les enjeux du 1% (les députés étaient globalement peu informés du mécanisme mais intéressés, et ont beaucoup questionné les enjeux du 1% suite à la loi NOTRe).
- Résultats : des contacts informels établis avec ces députés.
- Suites : Leur envoyer une note sur les enjeux 1% dans le cadre de la loi NOTRe, et une autre note sur l'APD et l'EAH.

Autre RDV courant juillet avec la députée Annie Chapelier (LREM).

3. Publication de rapports de référence sur l'APD française

3.1 Examen par les Pairs du CAD de l'OCDE

Il s'agit de l'examen de la politique de développement de la France, pour lequel la Coalition Eau avait été auditée conjointement avec Coordination Sud par l'OCDE. Le document n'est pas encore publié mais le sera prochainement.

3.2 Rapport d'Hervé Berville sur la modernisation de la politique de développement

Hervé Berville a publié son rapport commandité par le Président de la République. Le rapport doit alimenter des propositions du gouvernement pour moderniser la coopération internationale, et pour la révision de la Loi sur le développement prévue en mars 2019 (la LOP-DSI de 2014 arrive à échéance – ses objectifs ayant été fixés à 5 ans).

Berville identifie 3 avantages comparatifs majeurs de la France :

- Un acteur de référence dans les secteurs sociaux notamment éducation et santé
- Très engagée sur le changement climatique, notamment en Afrique
- Un acteur de référence dans la lutte contre les fragilités et crises, notamment au Sahel.

Parmi ses propositions (36 au total) :

- Elaborer un cadre de partenariat global (CPG), document stratégique unique
- Propositions pour améliorer le système européen de l'aide
- Remplacer le CICID par une Conférence de pilotage permanente
- Présenter une LOP en 2019, avec une trajectoire de programmation à 2025
- Plus de contrôle parlementaire sur la TTF (qui sera « budgétisée »)
- EADSI : faire un tour de France « Les routes de 2030 »
- Lancer le « Forum 2030 », espace de dialogue avec tous les acteurs centré sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (pour des innovations, la mobilisation des territoires, etc.)
- Quelques propositions sur la jeunesse
- Augmentation des fonds humanitaires, avec une dotation du Fonds d'Urgence Humanitaire (FUH) portée à 250M€ d'ici 2022.
- Augmentation des fonds transitant par les ONG à hauteur de 1 milliards € en 2022 (dont 300M€ pour le dispositif initiatives OSC de l'AFD – lequel était à 136M€ en 2018)
- Evolution du taux de co-financement des initiatives OSC (guichet AFD) de 50% à 70%
- Ouverture directe du guichet initiatives OSC à des OSC des pays en développement
- Redynamisation de l'action extérieure des collectivités locales, via un appui stratégique à la DAECT, au FICOL de l'AFD

3.3 Rapport d'information sur l'APD de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale

→ Voir le rapport envoyé avec l'ordre du jour

4. Autres

4.1 Projet de Loi de Finances 2019

La mission APD devrait augmenter mais ceci est toujours en cours d'arbitrage.

En 2017, selon les chiffres OCDE (d'avril 2018), la France a consacré 0,43% de son RNB à l'APD. Grâce principalement à une augmentation des dépenses extra budgétaires. Elle a donc atteint de façon « anticipée » les objectifs fixés par le CICID pour l'année 2018 (à 0,44%). Cela complique le plaidoyer pour l'augmentation des crédits budgétaires (mission APD).

Coordination Sud va publier un court document de plaidoyer pour le PFL 2019 et engage les actions envers le gouvernement et les parlementaires. Les principales demandes :

- 500M€ supplémentaires pour la mission APD
- Affecter l'intégralité des recettes de la TTF à l'APD
- Plus de dons, meilleur ciblage vers les PMA, secteurs sociaux

Coordination Sud prévoit également une réaction au rapport Berville. A consulter ici : https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/NDS172.Web_-1.pdf

Point d'actualisation (05/09/2018) :

Concernant le PLF 2019 :

Le PFF 2019 prévoit une hausse de la mission APD de l'ordre de 400M€. Cette hausse est en partie trompeuse, à cause du « recyclage » de 270 M€ issus de la TTF (qui auparavant était affecté à l'AFD sur une autre ligne budgétaire). La hausse « réelle » est donc de 130M€.

Par ailleurs, l'AFD a publié son nouveau Plan d'Orientations Stratégiques (POS) « Pour un monde en commun » : <https://www.afd.fr/fr/une-nouvelle-strategie-pour-le-groupe-afd>

A cette occasion, le lundi 3 septembre, Jean-Yves le Drian a annoncé une augmentation de son Aide Publique au Développement (APD) de près d'1 milliard d'euros supplémentaires pour l'année prochaine (avec pour objectif d'atteindre 0.55% du PIB - soit 6 milliards d'euros supplémentaires - d'ici 2022). Cette augmentation correspondrait à des autorisations d'engagements, mais cette annonce n'est pas reflétée dans le PLF2019. En outre, le Ministre a annoncé qu'une partie de l'aide serait réorientée "vers les pays pauvres et fragiles", grâce à un quadruplement de l'aide sous forme de dons : de 300 M à 1,3 Md€.

4.2 Point situation sur la Coalition Eau

Suite à des difficultés structurelles et financières d'Eau Vive, le Groupe de Coordination a décidé de transférer le portage de la Coalition Eau à un nouveau chef de file. De nombreuses discussions ont eu lieu cet été, et le GRET a été retenu pour ce faire. Cette décision sera soumise prochainement par mail à l'Assemblée Plénière, qui doit valider à la majorité simple. Le changement de porteur devrait permettre d'obtenir la subvention de l'AFD, principal bailleur de la Coalition Eau, en octobre prochain (subvention qui était suspendue sous portage d'Eau Vive). Les 2 RH de la Coalition Eau seront reprises par le GRET. Les activités de la Coalition Eau se poursuivent en attendant cette transition.